

Info Cultures maraîchères

22/2021

28 juillet 2021

Prochaine édition le 04.08.2021

Table des matières

Bulletin PV Cultures maraîchères 1

Bulletin PV Cultures maraîchères

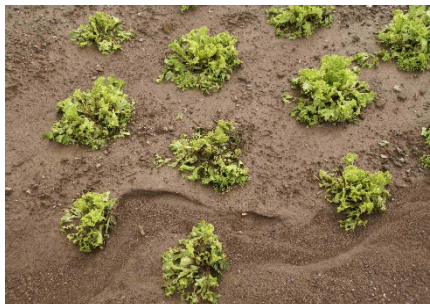


Photo 1: En de nombreux endroits, la grêle et le battage des sols causent de lourds dégâts aux cultures (photo: Agroscope). Même celles qui ont été épargnées souffrent de la forte fréquence des précipitations.



Photo 2: L'importante hygrométrie persistante accentue le danger de développement de maladies physiologiques, comme le brunissement du cœur des salades (photo: Agroscope).



Photo 3 et 4: La pression du puceron noir de la fève (*Aphis fabae*) augmente de nouveau. Lors des contrôles de ce lundi, on a notamment découvert des colonies de ce ravageur sur haricots nains, betteraves à salade et aubergines (photos: Agroscope).



Photo 5: On constate actuellement de nombreux dégâts causés par les punaises ternes (*Lygus* spp.), p.ex. sur salades (photo Agroscope).



Photo 6: Les punaises marbrées (*Halyomorpha halys*) présentent une forte activité de ponte (photo du 26 juillet 2021 par Agroscope).



Photo 7: Sur les pétioles des bettes à côtes, on voit de plus en plus des pustules verruqueuses occasionnées par des piqûres des nymphes de *H. halys* (photo: Agroscope).



Photo 8: Les dommages de punaises marbrées sur les cardes de bettes ne doivent pas être confondus avec ces galeries brun sale, creusées par les larves de la teigne de la betterave (*Scrobipalpa ocellatella*, photo: Agroscope).





Photo 9: Les effectifs des captures de mouches du chou (*Delia radicum*) augmentent actuellement dans les zones précoces à mi-précoces. Il faut s'attendre à une augmentation des pontes dans les régions menacées (photo: Agroscope).



Photo 10: Lors du contrôle en champs de lundi, on a constaté une forte densité de pontes de la mouche blanche du chou (*Aleyrodes proletella*) dans les jeunes cultures de choux (photo: Agroscope).



Photo 11: Dans de nombreuses régions, on signale toujours une pression d'infestation assez élevée des pucerons (*Nasonovia ribisnigri* et autres) sur les salades (photo: Agroscope). Il est recommandé de contrôler les cultures.



Photo 12: Au cours de la semaine passée, le 3^{ème} vol de la teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*) a débuté dans une partie des sites surveillés (photo: Agroscope).



Photo 13: Les chenilles d'âge moyen de la teigne des crucifères (*Plutella xylostella*) et de la piéride de la rave (*Pieris rapae*) colonisent maintenant le haut des tiges des choux de Bruxelles (photo: Agroscope).

C'est lorsqu'elles sont jeunes qu'il faut lutter contre les chenilles sur choux

Le vol et les pontes des piérides et d'autres papillons nuisibles se poursuivent encore. Il est important de maintenir la surveillance des cultures afin de pouvoir intervenir contre les premiers stades de leurs chenilles. Celles-ci sont en effet nettement plus sensibles aux substances actives que les larves plus âgées.

Contre la noctuelle du chou, les piérides et la teigne des crucifères, dans les cultures de choux-fleurs de plein champ, on peut utiliser les produits sélectifs suivants, ménageant les auxiliaires : XenTari WG, Agree WP (*Bacillus thuringiensis* var. *aizawai*, délai d'attente 1 semaine) et Dipel DF (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*, délai d'attente 3 jours). De plus, on peut utiliser BIOHOP Delfin et Delfin (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*, délai d'attente 1 semaine) contre les chenilles de la teigne des crucifères et des piérides en cultures de choux-fleurs. Enfin, les insecticides suivants sont également homologués contre la noctuelle du chou, les piérides et la teigne des crucifères sur les choux-fleurs de plein champ: Affirm, Affirm Profi, Rapid (benzoate d'émamectine) et Audienz, BIOHOP AudiENZ, Perfetto (spinosad), avec un délai d'attente d'une semaine, ainsi que divers pyréthroides avec un délai d'attente de 2 semaines. Contre les chenilles des piérides, on peut également utiliser, en cultures de choux-fleurs, la substance active naturelle pyréthrine (BIOHOP DelTRIN) et pyréthrine + huile de sésame raffinée (Parexan N, Piretro MAAG, Sepal), avec un délai d'attente de 3 jours.



Photo 14: Rabougrissements et déformations observés suite à l'activité larvaire de la cécidomyie du chou, ici dans le cœur d'une plante de brocoli (photo: Agroscope).

Pic du 3^{ème} vol de la cécidomyie du chou

Les conditions chaudes et humides de cet été favorisent les infestations de cécidomyies du chou (*Contarinia nasturtii*). Le pic du vol actuel est en cours et le seuil de tolérance de 10 captures par piège et par semaine (moyenne de 2 pièges) est très largement dépassé dans une partie des sites menacés.

Contre la cécidomyie du chou dans les cultures de brocolis, colraves et choux de Bruxelles de plein champ on utilisera préférentiellement, lorsque les températures sont élevées, les substances actives spinosad (Audienz, BIOHOP AudiENZ, Perfetto ; délai d'attente : 1 semaine) et spirotétramate (Movento SC ; délai d'attente : 2 semaines). Si les températures ne dépassent pas 22-25°C, on peut aussi employer un des pyréthroides autorisés (divers produits et substances actives, délai d'attente : 2 semaines). Il est recommandé de procéder à un traitement dirigé sur les lignes, à la dose de 500 l de bouillie par ha, en veillant à bien mouiller le cœur des plantes. Respectez également les autres charges légales !

BiO : Dans les régions menacées, recouvrir de filets les nouvelles plantations des brassicacées sensibles à ce ravageur, et tout particulièrement les cultures de brocolis.



Photo 15: Thrips adultes capturés sur un piège bleu (photo: Agroscope).

Invasions massives de thrips favorisées par les bourrasques orageuses

Après les épisodes orageux des derniers jours, on a constaté d'énormes différences des effectifs des captures de thrips (*Thrips tabaci* et autres) entre les divers sites contrôlés. Les bourrasques accompagnant les orages semblent avoir transporté passivement de fortes quantités de ces ravageurs (que l'on pourrait qualifier de compagnons d'orage), dont on a retrouvé des masses agglutinées sur les pièges bleus englués. Ces grands effectifs de captures ne sont ainsi pas nécessairement liés à des attaques d'importance dans les cultures. Un contrôle visuel permettra cependant de clarifier immédiatement la situation réelle de la parcelle. Il est en tout cas crucial de ne pas relâcher la surveillance régulière de l'évolution des attaques.

Surveillez avec attention les jeunes cultures, qui sont particulièrement sensibles aux thrips. Hormis les éventuels traitements curatifs à appliquer, il faut veiller à favoriser une croissance rapide des plantes. On dispose actuellement d'une dizaine de substances actives, appartenant à 5 groupes chimiques, pour lutter contre les thrips dans les cultures de poireaux et d'oignons. Pour des raisons de gestion des résistances, il est recommandé d'alterner systématiquement les groupes de substances, au moins durant la première moitié de la période de culture. Il convient toutefois de respecter également le nombre maximal de traitements autorisés pour chaque substance active et chaque espèce cultivée. Cette limitation s'applique aussi aux pyréthrinoïdes (au maximum 2 ou 3 applications, selon la substance).



Photo 16: Les maladies à taches foliaires sont en progression dans les cultures de carottes proches de la maturité de récolte (photo: Agroscope).

Progression de l'alternariose de la carotte

Les conditions météorologiques actuelles favorisent grandement l'expansion de l'alternariose (*Alternaria dauci*) et d'autres maladies à taches foliaires. Il est recommandé de contrôler régulièrement les cultures dès qu'elles sont couvrantes.

Sont autorisés pour lutter contre *Alternaria dauci* sur carottes, avec un délai d'attente de trois semaines : les préparations de cuivre (divers produits), mancozèbe (divers produits), tébuconazole (Ethosan, Fezan) ainsi que la préparation combinée tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo). Le délai d'attente est de deux semaines pour azoxystrobine (divers produits), azoxystrobine + diféconazole (Alibi Flora, Priori Top), boscalid + pyraclostrobine (Signum), diféconazole (divers produits), tébuconazole + fluopyrame (Moon Experience) et trifloxystrobine + fluopyrame (Moon Sensation). Trifloxystrobine (Flint, Tega) et fluxapyroxade + difénoconazole (Dagonis, Taifen) sont autorisée avec un délai d'attente d'une semaine. *Bacillus amyloliquefaciens* (Serenade ASO) est aussi autorisé contre l'alternariose de la carotte, mais avec une efficacité partielle.



Photo 17: La croissance rapide de la masse foliaire des céleris branches entraîne une expansion accélérée des taches de septoriose (*Septoria apiicola*) (photo: Agroscope).

Il est recommandé de contrôler la présence de taches foliaires de septoriose dans les cultures de céleri

Lors du contrôle en champs de ce lundi, on a observé la présence fréquente d'une fine couche visqueuse sur les feuilles des étages inférieurs des plantes de céleris. Comme l'attaque de *Septoria apiicola* débute fréquemment sur les feuilles inférieures, elle peut facilement échapper à l'observation. Il vaut la peine de procéder à des contrôles détaillés des cultures.

Sont autorisés pour la lutte contre les taches foliaires à *Septoria* sur céleri-pomme et céleri branche les fongicides de contact suivants: cuivre, cuivre sous formes d'hydroxyde, d'oxychlorure et d'oxysulfate (divers produits), folpet + cuivre (divers produits) et mancozèbe (divers produits) avec un délai d'attente de 3 semaines. Sont également autorisés les strobilurines azoxystrobine (divers produits, avec un délai d'attente de 2 semaines) et trifloxystrobine (Flint, Tega ; avec un délai d'attente de 2 semaines pour le céleri-pomme et un délai d'attente de 1 semaine pour le céleri branche), ainsi que l'inhibiteur de la synthèse des stéroïdes difénoconazole (divers produits, avec un délai d'attente de 2 semaines). On peut aussi utiliser la combinaison des substances actives azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top, délai d'attente 2 semaines) sur céleri pomme ou céleri branche.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATaphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel/zugelassene-pflanzenschutzmittel.html>

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Christof Gubler & Flora Zourek, Strickhof, Winterthur (ZH) Daniela Hodel & Kevin Piato, Grangeneuve, Posieux (FR) Vincent Doimo, Gaëtan Jaccard, Julie Ristord & Max Baladou, OTM, Morges (VD) Martin Keller & Esther Mulser, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Eva Körbitz, Viviane Fahmi, Simone Aberer, Landwirtschaftliches Zentrum SG, Salez (SG) Suzanne Schnieper & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Philipp Trautzi & Michael Mannale, Arenenberg, Salenstein (TG) Anouk Guyer & Matthias Lutz (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Anja Vieweger (FiBL)
Photos:	photos 1-9, 12-17: C. Sauer (Agroscope); photos 10-11: R. Total (Agroscope)
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope cornelia.sauer@agroscope.admin.ch
